

# LA CULTURE ORALE POPULAIRE EST MENACÉE !

**Il y a longtemps que l'on connaît les périls pesant sur la culture populaire de transmission orale. Pas seulement parce que les personnes ressources disparaissent, mais aussi parce que la valeur même des arts de l'oralité est en question. Et cela malgré un effort considérable de collecte et d'exploitation de ce patrimoine immatériel.**

Comme pour bien d'autres formes de patrimoine, il a fallu la menace de la disparition, annoncée à court terme, pour que les autorités engagent un programme de sauvegarde. Cela se passait en 1852. Depuis quelque cent cinquante ans, en tout cas, la culture populaire transmise oralement reste dans une situation préoccupante.

L'engagement de l'inventaire des *Poésies populaires de la France* (le titre officiel de l'enquête) est dû au ministre de l'Instruction publique et des Cultes, Hippolyte Fortoul, qui en avait fait la proposition à Louis-Napoléon Bonaparte en 1852. L'enquête s'est déroulée de 1852 à 1876 sur l'ensemble du territoire français, selon une méthodologie conçue par Jean-Jacques Ampère, membre de l'Académie française. Le réseau est constitué à partir de l'inspecteur d'académie de chaque département. Pour ce qui est devenu depuis les Pays de la Loire, des personnalités reconnues pour leurs travaux d'histoire deviennent les correspondants du comité parisien. L'accent est mis sur les textes. Les partitions, d'écriture académique, ne sont pas systématiquement jointes à l'œuvre recueillie. Malgré tout, quelque 3 254 folios sont constitués pour l'ensemble du territoire français, dont 118 pour les départements de l'actuelle région des Pays de la Loire.

Ce chiffre est sans commune mesure avec ce qui a été recueilli sur ce même territoire depuis les années 1970 : près de 40 000 pièces recensées, dont la plupart sont sonores, voire filmées. Alors, qui parle de péril ? Les collecteurs eux-mêmes,

cellés et ceux qui traquent la source avec leur magnétophone ou le H4 dernier cri. Sans parler de la disparition des personnes ressources, ce qui est réellement en péril, c'est la valeur même des arts de l'oralité, la fonction même de cette littérature et de cette musique orales parce que les usages sont irrémédiablement en cours de disparition ou de profonde modification. Cet art promu par des artistes anciens a intéressé le peuple, qui l'a fait sien. C'est bien de cela qu'il s'agit puisque ces répertoires (chansons, musiques, contes, proverbes, danses, folklore enfantin...) sont identifiés depuis le Moyen Âge. Aujourd'hui, s'ils sont archivés et bien conservés pour une bonne partie, leur expression vivante risque de ne plus être un art populaire pour n'être que celui d'une élite, mais pour combien de temps ?

## Lully et la bergère

Cette désaffection populaire est aussi due au manque de critères sérieux d'appréciation de la valeur historique et culturelle de ces œuvres. Les folkloristes du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, s'ils ont fait œuvre utile en sauvegardant ces répertoires, ont, par manque de connaissance des sources anciennes, émis des hypothèses, voire des certitudes, qui détournent, de nos jours encore, la réelle identité de ces répertoires.

Contrairement aux idées reçues, cette musique, cette littérature orale, qu'elle soit chantée ou récitée, a des auteurs, des compositeurs, pas forcément anonymes ; en tout cas, elle a une réelle histoire qui

s'écrit, depuis les années cinquante pour les ethnomusicologues, plus tôt pour les littéraires.

À l'origine de ces œuvres, ce sont les mêmes auteurs et les mêmes compositeurs que ceux du répertoire moyenâgeux, de la Renaissance ou du Baroque. Tous les grands noms ont contribué à écrire ou composer des œuvres simples que le peuple a appréciées et faites siennes. Pour ne donner qu'un exemple, plusieurs centaines d'airs composés par Jean-Baptiste Lully ont été utilisés comme supports aux textes des plus grands poètes, l'ensemble fournissant des chansons devenues populaires. Au point que, depuis des siècles, ces chansons sont au répertoire des couches sociales modestes dont seule la mémoire a permis de les réinterpréter à loisir, de génération en génération, de communauté en communauté. Ces œuvres sont devenues leur seule culture « artistique ». Nous sommes loin des clichés empreints de nostalgie du paysan composant des chansons en labourant, du matelot poète tuant le temps sur le gaillard d'avant, de la bergère musicienne en crainte du loup...

Ces répertoires ne peuvent être dissociés de l'œuvre des artistes dont la France s'honore. Ne nous risquons plus, de nos jours, à identifier les versions recueillies comme marque identitaire de tel ou tel terroir. Les comparaisons des sources anciennes et contemporaines ne sont pas faites. Les analyses d'importants corpus restent à faire. Les études récemment menées sont trop partisans. L'exemple de l'ouvrage *Nouvelles étrennes utiles et*

*agréables contenant un recueil de chansons morales et d'emblèmes*, imprimé à Paris en 1749, se suffit à lui-même : pour chaque texte, plusieurs airs sont fournis. Ne tombons pas dans la facilité en croyant que le nombre de versions est le seul résultat de failles dans la mémorisation des locuteurs. Nous sommes allés dans la facilité des identifications en localisant l'œuvre à la commune où elle a été recueillie, à la fonction qu'elle occupe dans la société sollicitée...

Les mêmes considérations s'étendent aux techniques vocales, aux rythmes, aux langages même. Cet ensemble de matériaux permet l'engagement, ou la poursuite, de chantiers de recherches scientifiques interdisciplinaires.

## Un patrimoine à identifier

C'est bien l'ensemble de ces composantes qui doit être identifié. C'est à ce prix que la culture orale reconquerra sa place, que le patrimoine culturel immatériel sera réellement considéré et vivra.

Depuis les années 1990, des travaux en ce sens sont engagés en Région Pays de la Loire. Depuis 2000, des chercheurs du LACITO/CNRS (Laboratoire de Langues et Civilisations à Tradition orale) - UMR 7107 du CNRS participent à cette analyse sur le fonds collecté par Arexcpo en Vendée et inventorié par EthnoDoc. Aujourd'hui, des bases de données informatisées permettent l'introduction de nouvelles pièces recueillies auprès des personnes enquêtées. Ces sources sont sonores,

certaines vidéographiques. Les systèmes de filtre avec mots clés donnent des possibilités rapides d'accéder aux références pour des analyses et des études. Le rapprochement avec les sources anciennes et celles des folkloristes ouvre des champs nouveaux d'investigation. Le projet de fusion de ces bases avec celles d'autres établissements d'archivage extrarégionaux et internationaux ouvre de nombreuses perspectives comparatives. Des œuvres véhiculées par l'oralité inventoriées devront être rapprochées celles issues des imprimés.

Ce vaste chantier est développé dans le cadre du RADD0 (Réseau des Archives et Documentation de l'Oralité) créé, en 2003, par André-Marie Despringre, chercheur du LACITO/CNRS, Pascal Cordereix, directeur des archives sonores de la Bibliothèque nationale de France, et l'auteur de ces lignes, Jean-Pierre Bertrand, pour Arexcpo en Vendée et EthnoDoc, Centre de documentation du patrimoine culturel immatériel.

Les moyens ainsi créés et développés sont mis au service d'organisations qui poursuivent les mêmes missions de collecte, d'inventaire, de documentation et de diffusion : des associations comme Racines-Sant-Yann et ATTO, en Loire-Atlantique, Dactrad, L'Héritage, Mémoire des Olonnes, en Vendée, des collectivités comme la Commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (44), le Syndicat mixte du Pays les Vallées d'Anjou (49), le Syndicat du Pays des Olonnes, les Communes de Challans, des Herbiers, de l'Île-d'Yeu, de Saint-Hilaire-des-Loges (85)...

Bien entendu, le LACITO/CNRS, implanté à Villejuif, utilise ces moyens. Cette mise à disposition est élargie à l'Université de Cayenne, avec le CADEG, et à l'association Vavangue et son ethnologue Jean-Pierre La Selve, pour l'île de La Réunion. D'autres échanges sont engagés avec les Régions Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes et Champagne-Ardenne. En juin 2008, ces bases seront également activées à partir de l'Université Laval, à Québec. L'ensemble de ces apports de connaissances et de mutualisation de compétences permet d'organiser, en collaboration avec l'Université de Nantes, le réseau Internet EthnoSiris. Ce concept, en cours de développement, permettra à court terme, l'enrichissement du *Catalogue évolutif du patrimoine littéraire et musical des pays francophones*.

C'est bien cette mise en réseau qui, à moyen terme, permettra d'avoir une bonne connaissance du patrimoine constitué par la culture orale.

## Les retombées pour le grand public

La plus importante des retombées, à nos yeux, est la réhabilitation du savoir des sociétés populaires pour une réappropriation par les générations filiales. Les descendants des locuteurs représentent la moitié des consultants de ces bases de données. Le souvenir des voix et le lien intime que cela procure aux intéressés sont le prétexte de ces consultations. Dans un second temps, le besoin de s'approprier des éléments du répertoire, des instants de vie, s'exprime par la demande d'une copie des enregistrements.

76 Page de garde du premier des trois de la seconde édition (première édition en 1703) de *Brunetes ou Petits airs tendres avec les doubles et la basse-continue [...] recueillies et mises en ordre par le Sieur Ballard, seul imprimeur du Roy, à Paris, 1730, fonds EthnoDoc-Arexcpo. Cl. Bernard Renoux.*

77 M. et Mme Raballand, Le Perrier, Vendée. Cl. Bernard Renoux.



76



77

78 Sébastien Bertrand  
et Stéphane Atrous,  
groupe Sloï.  
Cl. Bernard Renoux.

79 Cours de veuze,  
Saint-Jean-de-Boiseau,  
Loire-Atlantique.  
Cl. Bernard Renoux.

78

Pour accéder à ces sources, des postes de consultation sont installés dans un grand nombre de lieux publics : archives départementales, musées, bibliothèques, médiathèques ou cyber-centres. Le centre de documentation de la DRAC des Pays de la Loire en est doté.

Les professeurs de musique traditionnelle sont des usagers à la recherche de répertoires pour leurs élèves mais aussi pour eux-mêmes, prenant connaissance de techniques et de styles qui peuvent compléter leur connaissance du sujet. Des écoles de musiques traditionnelles fonctionnent sur ces principes en Loire-Atlantique, en Maine-et-Loire et en Vendée. Des ateliers ou des stages s'y organisent également ainsi qu'en Mayenne et en Sarthe. Cela touche plus de six cents élèves.

Les artistes, qu'ils soient amateurs ou professionnels, toujours en quête de nouvelles œuvres qu'ils vont pouvoir réinterpréter au plus près de la source ou en la jouant avec leur art créatif, sont toujours à la recherche d'œuvres à valoriser ou de sources d'inspiration. La compagnie professionnelle Sloï, les formations soutenues par le Nouveau Pavillon, à Bouguenais, près de Nantes, par exemple, mais aussi des associations d'amateurs, exploitent artistiquement les sources disponibles.

Pas moins d'une dizaine d'éditions, chaque année, sont réalisées en Région Pays de la Loire. Si le sonore l'emporte très largement sur l'imprimé, un rééquilibrage est en vue car de nombreux travaux d'érudits et d'universitaire sont en cours de rédaction. Cette autre forme de diffusion inté-

resse l'ensemble des Ligériens et constitue bien l'un des moyens d'excellence pour médiatiser la culture conçue et mise en œuvre dans la région. L'ensemble des productions décrites ci-dessus génère une économie substantielle avec les emplois créés tant du côté des acteurs de l'archivage que du côté des diffuseurs, enseignants et artistes.

Le patrimoine culturel immatériel ne se limite pas à la littérature et à la musique orales. Le témoignage parlé, voire l'*ethnotexte*, recueilli auprès du témoin, est indispensable pour situer l'œuvre dans son cadre socioculturel. Les images deviennent une autre source de renseignements (82 000 références sont consultables depuis janvier 2008). Ces considérations précisées, il est évident que toutes ces sources sont associées aux bases de consultation du patrimoine littéraire et musical. Cela serait incomplet si les sources linguistiques étaient absentes de ces préoccupations. Elles font l'objet de considérations qui, à terme, devraient permettre la mise en ligne d'un atlas linguistique sonore.

L'ensemble des moyens décrits ouvre d'autres perspectives, notamment envers les autres esthétiques musicales actuelles. Il est évident que nos contemporains produisent de nouvelles œuvres reflétant l'état socioculturel ressenti par les créateurs, comme cela a toujours été le cas. Si, pour une partie des auteurs et des compositeurs, les œuvres sont déposées auprès de la SACEM, pour d'autres, souvent de modestes producteurs, la création est conservée sur un CD, quelquefois en moins de dix exemplaires. La conservation à des

fins d'archives publiques est généralement oubliée. Il devient également évident de mener des actions pour ne pas entretenir l'anonymat de ces œuvres. Aussi, dans le cadre du Pôle des acteurs des musiques actuelles en Région Pays de la Loire, un vaste programme est-il en cours de réflexion. À terme, le concept devrait permettre aux auteurs d'introduire un extrait des œuvres qu'ils produisent et de les documenter.

Cette initiative émerge du constat qui apparaît lors de la documentation des éditions musicales sur vinyle. Les informations que révèle la pochette sont limitées aux titres, à leur origine parfois, aux noms des artistes, certaines précisant la nature de l'instrument utilisé... Globalement, ces indications sont brèves. Dans ce cas-là, aussi, ce type d'archives risque d'entretenir l'anonymat. Ces carences touchent principalement les esthétiques musicales populaires, des musiques traditionnelles aux musiques amplifiées.

C'est au prix de la mise en œuvre des actions suggérées ci-dessus que les auteurs et les compositeurs d'hier et d'aujourd'hui laisseront une trace tangible de leurs compétences aux générations futures. C'est à ce prix qu'elles pourront étudier et apprécier les valeurs artistiques de leurs ascendants.

Jean-Pierre Bertrand

79